



## ASSOCIATION « LES AMIS DU BOURG DE LATILLE »

Latillé, lundi 20 octobre 2008

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 17 OCTOBRE 2008

Adhérents présents : Madame Arlette PRUVOT (Présidente), Michel ALLERY (Secrétaire) & Michel CACAULT (Trésorier).

Mairie : Florence MARMAIN (2<sup>ème</sup> adjointe), Simon BRIE (Maire de Latillé) & Régis BRAULT (1<sup>er</sup> adjoint).

~~~~~

Cette réunion avait pour but, pour M. le maire et ses adjoints de répondre à nos questions (lettre du mois de juillet 2008 envoyé à M. Simon BRIE et un peu plus tard à M. Régis BRAULT, échange de mail avec Mme FERNANDEZ).

Début de cette réunion : 18 heures.

**Rappel à Monsieur le Maire** : le Conseil Général à mis en place, un service de car, il y a plus de 3 mois déjà, et apparemment dans la commune pas beaucoup de personnes le savent, aussi, la presse va être convoqué pour faire paraître dans les quotidiens, l'information, ce service permet aux gens de Latillé de se déplacer à Poitiers et d'avoir toutes les correspondances possible dans les endroits stratégiques. **Toujours rien de fait à ce jour!** (8 décembre 2008). Il serait souhaitable de faire un article dans chacun des journaux (Centre-Presse et La Nouvelle République), pour en informer les Latillacquois.

On signale que plusieurs personnes âgées ont été rackettés par des jeunes se réclamant d'on ne sait quel établissement scolaire (collège ou autre), un homme les auraient aperçu, donc attention ! vigilance !

1. Concernant la maison de Mme GROUSSOL : un huissier a constaté l'état de délabrement de cette bâtisse, il aurait envoyé une lettre recommandée à cette dame, attendons la réponse ! Et espérons que la raison l'emportera. Dernière minute (29/11/2008) : des riverains ont aperçu 2 fois de suite, un camion garé devant cette maison, une personne débarrassant à l'intérieur, cela bougerait-il ?
2. La maison de Mme VIGNAUD est à vendre, le bâtiment est très vétuste, une personne de Latillé souhaitait acquérir le terrain mais pas de la maison, rappelons que le tout est à vendre et est indivisible. Une autre personne a évoqué l'idée de pouvoir démolir cette bâtisse et d'en faire un parking, ce n'est pas possible vu la pente et l'étroitesse de cette venelle. La tutelle de cette propriétaire l'a peut-être mise en vente en agence (UDAF), M. Simon BRIE va se renseigner au plus vite. L'état de la toiture de cette maison est tel que cela menace le bâtiment de la boucherie à côté. Deux pierres étaient tombées il y a quelques temps et à présent c'est 2m<sup>3</sup> de terre qui sont au sol.

3. « Chemin de la Tourette » et non « rue de la Tourette » (la mairie va s'occuper de redonner le nom ancien à ce chemin). Idée de canaliser les eaux de pluie au milieu en mettant une buse. Mettre de la terre sur les roches et planter des genêts, pois de senteurs, etc. La Mairie reçoit la DDE pour voir et réfléchir aux solutions pour le coin qui s'effondre face à la maison de Mme CHANFREAU, soit monté un mur ou autres solutions. En ce qui concerne le haut, faire un ciment léger pour consolider les petites pierres du chemin. Dernière minute (29/11/2008), ne rien faire dans ce chemin ! dire de Mme CHANFREAU, à part renforcer la partie effondrée.
4. Le chemin des rocs est en cours de réfection, il serait prévu de mettre un grillage sur les pierres et de consolider celles-ci, récupération des autres pierres tombées pour le cimetière, l'église, etc.
5. Le cimetière de voitures à côté de chez Mme PILLOT-FERJEAULT, appartient à une personne de Benassay ainsi que devant chez Nicole & Christian JOURDAIN, ce problème devrait se régler début de l'année prochaine. En attendant, nous pensons que la mairie devrait vérifier si ces voitures ne comportent plus de matières polluantes. Acquisition du terrain de M. MORINEAU par la mairie pour l'aménagement d'un rond-point.
6. Envoie d'un courrier à M. BILLAUD pour le rangement de ses épaves de voitures, ce garage devrait être vendu dans une échéance très brève et disparaîtrait de cet endroit, la commune pourrait faire un aménagement agréable à cet emplacement.
7. Gros travaux prévu pour le gaz naturel, commencement début 2009, en 2010 le gaz sera à Latillé.
8. Concernant l'aménagement du bourg, trottoirs, etc. nous serons consultés.
9. En ce qui concerne le tas de fumier des « Clous », il va disparaître et il est prévu de mettre à la place des grosses pierres afin d'empêcher les gens du voyage de s'y installer. Ces personnes rencontrent le maire le 6 novembre 2008. Dernière minute (29/11/2008), le tas de fumier est toujours en bonne place !
10. A la planche à l'âne, une toile bleue est actuellement dans l'eau et devrait être enlevée par les cantonniers. Dernière minute (29/11/2008), la toile bleue a été enlevé.
11. Idée à revoir et à réfléchir de faire un arborétum dans la carrière en l'aménageant bien que l'accès y soit difficile.
12. Le local à côté de la chaufferie (y sont entreposés actuellement nos panneaux de l'exposition de 2005), pourra nous servir à mettre des étagères et y entreposer nos archives, qui seront également à la disposition de la mairie si besoin en était.

Prochaine réunion prévue le 13 février 2009.

Fin de la réunion : 19 heures 30 ce vendredi 17 octobre 2008.

Mme Arlette PRUVOT  
Présidente « Les Amis du Bourg »